

News Release

Minister for
International
Trade



Communiqué

Ministre du
Commerce
extérieur

N^o 251

Le 19 octobre 1989

SURPÊCHE: LE MINISTRE CROSBIE ACHÈVE SA RONDE
DE RENCONTRES EUROPÉENNES

Le 19 octobre -- Le ministre du Commerce extérieur, M. John C. Crosbie, a fait connaître les inquiétudes du Canada à l'égard de la surpêche dans l'Atlantique nord-ouest à l'occasion de discussions avec des ministres des gouvernements de la République fédérale d'Allemagne et de la France, et de déclarations publiques devant divers groupes de ces deux pays.

Le Canada cherche à obtenir de la France, de l'Allemagne de l'Ouest et des autres États membres de la CE qu'ils l'aident à convaincre la CE d'appuyer et de respecter les décisions de l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest, l'organisation internationale chargée de la gestion des ressources en cause.

Les préoccupations du Canada ont aussi été soulevées lors d'une réunion à Paris de la Commission économique mixte Canada-France, coprésidée par M. Crosbie et le ministre français du Commerce extérieur, M. Jean-Marie Rausch.

Commentant la réunion de la Commission mixte, M. Crosbie a exprimé sa satisfaction devant l'accueil réservé à la position du Canada sur cette question.

"Les ministres français nous ont prêté une oreille très attentive; ils ont appuyé la position que nous avons exprimée et ont convenu avec nous de la nécessité de conserver les ressources", a dit M. Crosbie.

"Je ne peux évidemment me prononcer au nom du gouvernement français, mais j'ai l'impression qu'il comprend et partage nos préoccupations. La France occupe actuellement la présidence du Conseil des ministres de la Communauté européenne, et je suis convaincu que cela jouera en notre faveur."

.../2

En France, M. Crosbie a aussi rencontré MM. Michel Delebarre et Jacques Mellick, respectivement ministre des Transports et des Océans, également responsable des pêches, et ministre responsable des océans.

En Allemagne de l'Ouest, le ministre Crosbie a fait valoir les vues du Canada sur l'urgente nécessité de respecter les décisions de l'OPANO, lors d'une rencontre avec M. Ignaz Kiechle, ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts, chargé du dossier des pêches. M. Crosbie a en outre pris la parole devant une association industrielle allemande (BDI).

"La surpêche dans l'Atlantique nord-ouest fait du tort à une importante ressource mondiale, et elle porte préjudice non seulement aux pêcheurs canadiens, mais également à ceux des autres pays membres de l'OPANO et, en dernière analyse, aux pêcheurs européens" a déclaré le Ministre dans une allocution devant la Chambre de commerce Canada-France.

Le ministre Crosbie a, dans les deux pays, rencontré des journalistes des médias européens et internationaux afin de discuter de la surpêche dans la région de l'OPANO, notamment celle effectuée par les bateaux espagnols et portugais.

La Commission économique mixte Canada-France a tenu sa septième réunion à Paris le 19 octobre. La déclaration ci-jointe a été diffusée par les deux coprésidents, le ministre du Commerce extérieur du Canada, M. John C. Crosbie, et le ministre du Commerce extérieur de la France, M. Jean-Marie Rausch.

COMMISSION ECONOMIQUE MIXTE CANADA-FRANCE

DECLARATION CONJOINTE

La septième session de la Commission économique mixte Canada-France a eu lieu à Paris le 19 octobre 1989.

La délégation canadienne était présidée par M. John C. Crosbie et la délégation française par M. Jean-Marie Rausch, ministre du Commerce extérieur.

Les deux parties se sont félicitées des progrès intervenus dans la coopération économique, commerciale, industrielle, scientifique et technologique depuis la dernière session de la Commission et par suite de l'Accord de coopération économique et industrielle signé à Ottawa le 15 janvier 1987.

Les deux parties ont notamment souligné l'excellent climat créé par les visites d'Etat du Président Mitterrand en 1987 et du Gouverneur général, Mme Jeanne Sauvé, en 1988 et la visite du Premier ministre Brian Mulroney dans le cadre de la célébration du bicentenaire de la Révolution française. En outre, les visites en France des Premiers ministres du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick ont contribué à élargir les perspectives de coopération économique entre les deux pays. Les deux parties estiment que la visite du Premier ministre français envisagée en 1990 au Canada confirmera cette détermination commune.

Les deux parties ont commenté la situation économique de chacun des deux pays. Elles ont en outre exposé les grandes lignes de leurs politiques économiques respectives, en particulier dans le cadre de l'application de l'Accord de libre-échange entre les Etats-Unis et le Canada et de l'avènement du marché unique de 1992.

Les deux ministres ont évoqué les négociations de l'Uruguay Round et ont souhaité qu'elles aboutissent à un accord global et équilibré.

Les deux parties ont noté avec satisfaction l'accroissement sensible des échanges commerciaux réalisés entre les deux pays depuis deux ans.

Elles se sont réjouies de l'essor de la coopération dans plusieurs domaines, notamment dans le secteur de l'aéronautique. La partie française a constaté que les mesures de restrictions budgétaires annoncées au Canada n'ont pas permis de donner pleine

mesure à la coopération dans le secteur de la défense. Les deux parties envisagent néanmoins de poursuivre leurs efforts dans ce domaine.

Les deux parties ont identifié plusieurs secteurs qui offrent des perspectives accrues au chapitre de la coopération, notamment dans les transports, les biotechnologies et l'environnement. La récente visite en France de M. Lucien Bouchard, ministre de l'Environnement, a permis de confirmer l'importance attachée par les deux pays à l'accroissement de la coopération bilatérale dans ce dernier domaine.

Dans le secteur de l'agriculture et des forêts, les deux parties ont noté avec satisfaction les progrès accomplis, notamment en matière phytosanitaire, et elles ont souhaité que les autres questions techniques aboutissent à des solutions également satisfaisantes.

De plus, elles ont réaffirmé leur intérêt réciproque à développer les relations dans le secteur agricole et agro-alimentaire.

M. Crosbie a quant à lui insisté sur la haute priorité que le Canada attache à la conservation des ressources halieutiques dans l'Atlantique nord-ouest et a demandé la coopération du gouvernement français pour amener la Communauté européenne à adhérer aux mesures adoptées par l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO).

La partie canadienne s'est réjouie des perspectives qui existent pour la poursuite de la coopération dans le domaine de l'audiovisuel en particulier en ce qui concerne les coproductions cinématographiques.

Les deux parties ont noté l'importance croissante qu'ont pris les investissements dans les relations économiques bilatérales et se sont réjouies des nombreux succès enregistrés récemment à ce chapitre.

La partie française a souhaité un aboutissement favorable des projets d'investissement en cours.

Pour faciliter les accords de partenariat entre PME des deux pays, les deux parties sont convenues de poursuivre leurs efforts, notamment par l'intermédiaire de leurs chambres de commerce et associations professionnelles respectives.

Les deux ministres se sont félicités des grands progrès réalisés depuis la dernière session de la Commission et mettront tout en oeuvre pour assurer la poursuite de l'effort engagé.

La prochaine session de la Commission économique doit avoir lieu au Canada en 1991.

Jean-Marie Rausch
Ministre du Commerce
extérieur
Président de la
délégation française

John C. Crosbie
Ministre du Commerce
extérieur
Président de la
délégation canadienne